

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 21 décembre 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Robert ASSANTE - Jean-Pierre BERTRAND - Roland BLUM - Patrick BORE - Laure-Agnès CARADEC - Gérard CHENOZ - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Christophe DE PIETRO - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Albert GUIGUI - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Roland MOUREN - Jérôme ORGEAS - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy SAUVAYRE - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Didier ZANINI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Jean-Claude GAUDIN - Jean-Pierre GIORGI - Roland POVINELLI.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 004-1546/15/BC

**■ Attribution d'une subvention à l'association Histoire d'Entreprises -
Approbation d'une convention
DPEATSV 15/14209/BC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Histoire d'Entreprises est une association loi 1901 créée le 11 décembre 2010. L'association est une pépinière située à Marignane dont l'objectif est d'aider les entreprises du secteur de l'aéronautique à venir s'implanter sur ce territoire. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de développement économique de Marseille Provence Métropole désirant soutenir les filières industrielles et notamment les secteurs aéronautiques et mécaniques

L'association loue depuis mars 2013 un demi plateau de l'immeuble B situé dans la zone des Florides, à Marignane. D'une superficie d'environ 571m² ce demi-plateau est composé principalement de bureau entièrement équipés et de salles de réunion. Un espace a été réservé d'une part pour l'accueil des résidents et de leurs clients et d'autre part pour un espace détente/ cafétéria.

L'efficacité des pépinières, notamment lorsqu'elles sont en réseau, tant en création d'entreprises que d'emplois, et le rôle reconnu que de telles structures ont sur l'animation et le développement économique

**Signé le 21 Décembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 23 décembre 2015**

justifient la participation de Marseille Provence Métropole au fonctionnement du réseau de pépinières géré par Histoire d'Entreprises.

Lors du rapport intermédiaire au 30 juin 2015, trois entreprises sont hébergées dans la pépinière, représentant ainsi un taux d'occupation de près de 30% des bureaux. En effet, la conjoncture économique et la réorganisation au sein de la filière aéronautique et mécanique a retardé l'arrivée de nouveaux projets souvent liés à l'activité des acteurs majeurs. En outre la conjoncture économique, les risques de diminution du montant des subventions ont conduit le conseil d'administration de l'association à prendre la décision de fermer la pépinière au 31/03/2016. L'activité perdurant jusqu'à cette date.

Afin d'accompagner l'activité de la pépinière jusqu'à cette date, il est proposé de participer, au titre de l'année 2016, au fonctionnement de la pépinière d'entreprise en apportant à l'association Histoire d'Entreprise, une subvention, de 11 250 euros, calculée sur la base de la subvention 2015 (45 000 euros) appliquée au premier trimestre 2016.

Les modalités de versement sont définies dans la convention de partenariat ci-annexée.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération FCT n° 004-094/14/CC du 23 mai 2014 portant délégation du Conseil au Bureau ;
- La délibération DEV n° 008-152/13CC du 22 mars 2013 attribuant une subvention à l'association Pépinière Histoires d'Entreprises pour la création d'une pépinière d'entreprises sur le Technoparc des Florides à Marignane.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur, Considérant

- L'intérêt de soutenir le développement des PME-PMI de Marseille Provence Métropole et notamment l'intérêt de soutenir la dynamique industrielle engagée sur le Technoparc des Florides ;
- La cohérence de cette opération avec la stratégie de développement économique de Marseille Provence Métropole, votée le 17 décembre 2007, par le Conseil de Communauté.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 11 250 euros au titre du premier trimestre, à l'association « Pépinière Histoire d'Entreprises ».

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec l'association « Pépinière Histoire d'Entreprises ».

Signé le 21 Décembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 23 décembre 2015

Article 3:

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ou son représentant est autorisé à signer la convention ci-annexée.

Article 4:

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2016 de la Communauté Urbaine – Chapitre 65 – Article 6574 « Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » - Fonction 90 – Sous-Politique B320.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Développement Économique
Zones d'Aménagement Concerté

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développement économique et emploi

Patrick BORÉ

Gérard CHENOZ

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER